



CoGiTo 59



SOMMAIRE

Coupes budgétaires de LE MAIRE et bravo Fournel ? - Page 1

Intelligence artificielle : brouillard sur les données du contrôle fiscal - Page 2

Dans le Nord, des luttes et des victoires! et jeu revendicatif - Page 3

Assemblée générale de la section - Page 4

BRAVO FOURNEL ?

De belles récompenses à celui qui a réussi à mener les plus grandes suppressions d'emplois, la "rationalisation" des locaux et des services avec le Nouveau Réseau de Proximité...

En effet, Jérôme FOURNEL, après avoir été directeur de notre belle administration avec un sinistre bilan, était entré au cabinet de Bruno LE MAIRE. Il est à présent directeur du cabinet du nouveau Premier ministre, Michel BARNIER !

Il pourra ainsi continuer de servir un gouvernement qui poursuivra les politiques anti-sociales et écocidaires. Une belle carrière pour celles et ceux, hauts fonctionnaires, qui agissent pour le démantèlement du service public...

COUPES BUDGETAIRES DE LE MAIRE

Bruno LE MAIRE, ex-ministre démissionnaire à l'Economie, a quitté ses fonctions en septembre en grandes pompes, fier de son bilan et à grands frais.

Son rôle a pourtant été tout autre, "la réincarnation de Margareth THATCHER" pour reprendre les mots de notre secrétaire générale de la CGT, Sophie BINET. "Bruno LE MAIRE, c'est un peu Robin des bois à l'envers: il prend de l'argent aux pauvres pour le donner aux riches." complète-t-elle.

C'est encore plus vrai cette année : notre ancien ministre a découvert un véritable dérapage dans le budget en début d'année et annoncé successivement **trois coupes budgétaires entre janvier et juillet 2024 pour un total de 25 milliards d'euros**. Et ce sont les services publics qui trinquent directement !

Voici quelques exemples très concrets de l'impact de ces coupes budgétaires au sein même de notre Direction des Finances publiques du Nord :

Les travaux à Fives ont été suspendus, faute de moyen pour finaliser et reportés sine die. Tant pis pour les collègues relégués en zone tampon et ballotés d'un centre à l'autre.

En juin dernier, la direction annonce la restructuration des équipes de renfort à effet du 1er juillet. Ces "nouvelles orientations" amènent une mutation de la fonction des collègues et une fixation de leur zone géographique... permettant bien entendu de belles économies sur les indemnités de déplacement.

Au cours de l'été, les chargés de carte achat ont eu la surprise de découvrir que le plafond avait drastiquement baissé : de quatre vingt euros à trente euros par agent.

Au détriment de la sécurité des collègues, la direction a supprimé la présence continue des vigiles sur les sites.

A ce rythme là, est-ce que l'ensemble des conditions matérielles d'exercice de nos professions vont tendre à ce que les agents mettent de leur poche pour travailler normalement et assurer les missions de service public ?

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : BROUILLARD SUR LES DONNÉES DU CONTRÔLE FISCAL

Au printemps dernier, Gabriel Attal se livrait devant les média à un auto satisfecit de l'action du gouvernement en matière de contrôle fiscal. 15,2 milliards mis en recouvrement, un record selon lui (et 10,6 milliards effectivement recouvrés, montant stable depuis 3 ans).

Il suffit de se replonger dans les rapports d'activité de la DGFIP pour réaliser qu'il ne s'agit pas d'un record. Avant la mise en œuvre du data-mining et de l'intelligence artificielle, la moyenne annuelle était autour de 20 milliards, avec un record en 2015 à 21,2 milliards (et 12,2 milliards recouvrés, record également). De plus, ces chiffres sont en euros courants, et ne tiennent donc pas compte de l'inflation, qui est de près de 20 % depuis 2015.

En matière d'impôts des particuliers, la comparaison est difficile (existence du STDR à l'époque, disparition de l'ISF et de la taxe d'habitation...), mais en matière d'impôts des professionnels, la comparaison est brutale : l'impôt sur les sociétés mis en recouvrement est passé de plus de 4 milliards de moyenne avant IA, à 2,2 milliards en 2023, la TVA mise en recouvrement est passée de 2,3 milliards de moyenne avant IA, à 2,1 milliards en 2023.

Corrigé de l'inflation, c'est presque 50 % des droits et pénalités en IS et TVA qui ont été perdus en moins de 10 ans.

Depuis plusieurs années, la Cour des Comptes demande à la DGFIP de produire des statistiques précises, en matière d'évaluation de la fraude, et de présentation des résultats. Mais elle demande également une transparence accrue sur les choix stratégiques en termes de contrôle. Aux yeux de la cour des comptes, la DGFIP est trop opaque !



Le rapport de la commission des Finances sur l'IA dans le Contrôle Fiscal, rédigé par la députée Charlotte Leduc en juin, et mis en ligne il y a quelques jours, enfonce le clou. Constatant que les travaux issus du data mining ont, en effet, conduit à mettre en recouvrement 2,07 milliards d'euros de droits et pénalités en 2023, alors que le total des sommes mises en recouvrement s'élève à 15,2 milliards d'euros. Les contrôles ciblés par l'IA représentent donc moins de 15 % des sommes mises en recouvrement en 2023 (pour un objectif cible de 50 % des contrôles).

Par ailleurs, la moyenne de droits par contrôle issu de l'IA est très faible, ce que les collègues savent depuis longtemps. Dans ses réponses à la commission, M. Thomas Cazenave, ministre délégué aux comptes publics, a répété à plusieurs reprises que l'IA était consacrée aux dossiers à faibles rendements, et permettait aux collègues des services de contrôle de passer plus de temps sur les fraudes les plus complexes.

C'est donc désormais acté par Bercy, et cela ne peut plus être caché : le data-mining a des résultats très décevants. Et contrairement à ce que dit le ministre, il ne dégage pas de temps pour agents du contrôle, puisque l'exploitation des listes est très chronophage. De fait, en supprimant des emplois, la DGFIP a diminué sa capacité à détecter les fraudes les plus complexes.

Pour la CGT, il est urgent de redonner des moyens à la DGFIP pour assurer toutes ses missions, et cela passe par des recrutements !

DANS LE NORD DES LUTTES ET DES VICTOIRES !

Le combat aura duré pendant 381 jours, plus d'un an que les compagnons d'Emmaüs se battent pour dénoncer les conditions indignes dans lesquelles ils exerçaient.

Avec l'appui de la CGT, les grévistes de la Halte St Jean à Saint-André-Lez-Lille ont obtenu enfin une victoire devant la justice le 5 juillet dernier. Le tribunal judiciaire de Lille a condamné la direction d'Emmaüs pour travail dissimulé.

Dans les jours qui suivent, le préfet a honoré son engagement et régularisé la situation de 49 compagnons sans-papiers.

Félicitations à eux ! La lutte paie.

Des secousses qui ont retenti jusqu'aux travailleuses et travailleurs du Secours Populaire de Lomme ? En effet, la sonnette d'alarme est tirée avec un piquet de grève organisé le 21 septembre à l'appui de la CGT. Elles (et ils) dénoncent des conditions déplorables : pressions, management toxique...



Elles et ils ont pu s'exprimer notamment lors de l'Assemblée générale de l'Union Locale de Lille le vendredi 13 septembre dernier, à laquelle la section de la CGT Finances Publiques Nord a participé. Plein soutien pour la lutte à venir et qu'elle soit aussi victorieuse que celle des camarades d'Emmaüs !

JEU REVENDICATIF - MOTS CACHES

J	H	E	M	M	A	U	S	A	Z	E	M	A	C
Q	W	P	I	Q	V	B	A	R	N	I	E	R	P
N	I	D	C	R	I	S	E	B	U	D	G	E	T
P	P	W	U	J	N	C	A	S	T	E	T	S	X
Y	A	I	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T	Y
Z	N	O	U	N	I	O	N	H	G	I	D	H	X
S	R	E	V	O	L	U	T	I	O	N	N	H	M
I	D	Q	V	A	S	S	E	M	B	L	E	E	D
M	V	I	C	T	O	I	R	E	L	W	P	Q	C
O	O	P	Q	F	I	S	C	A	L	I	T	E	B
U	S	P	O	P	U	L	A	I	R	E	M	E	H
L	U	T	T	E	I	N	F	L	A	T	I	O	N
X	O	Z	X	D	E	M	O	C	R	A	T	I	E
D	L	E	G	I	S	L	A	T	I	V	E	S	C

ASSEMBLEE
BUDGET
CRISE
EMMAUS
INFLATION
LUTTE
RESTAURANT
UNION

BARNIER
CASTETS
DEMOCRATIE
FISCALITE
LEGISLATIVES
POPULAIRE
REVOLUTION
VICTOIRE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION



L'assemblée générale de la section CGT Finances Publiques Nord s'est tenue le vendredi 20 septembre à Lille, à la cité administrative DELORY, pour la dernière fois.

A cette occasion, plus d'une centaine de camarades et de sympathisants ont pu débattre de l'actualité. La section a présenté son rapport d'activité, le bilan financier, l'activité des camarades retraités ainsi qu'une présentation de l'UGICT et d'INDECOSA CGT.

Une nouvelle organisation départementale a été approuvée par l'assemblée : les 2 sections locales de Lille et de Valenciennes ont fusionné. Dorénavant, il y a une seule section départementale.

Une nouvelle commission exécutive départementale a été élue réunissant plus d'une quarantaine de militants.

La commission s'est réunie et a élu, pour les secrétaires départementaux, Annick PHELLION et Philippe CABRE, les secrétaires départementaux adjoints, Thomas REMMERY et Médéric MOUSSET, le trésorier, Hervé PAILLARD et la trésorière adjointe, Joëlle PHILIBERT.

Une question ou une réaction concernant ce numéro du COGITO? Ecris-nous!



Bulletin d'adhésion



NOM : PRÉNOM :

Date de naissance : ... / ... / Grade : Échelon : N° DGFIP :

Adresse postale :

Mail professionnel :

Mail personnel :

Tél : / / / / Port : / / / /

☐ NVO (hebdo d'actualité) ☐ OPTIONS (journal des cadres et techniciens) ☐ VIE NOUVELLE (journal des retraités)

Date :

Signature :

Adresse postale : 82 Av. du Président John F. Kennedy, 59800 Lille

■ Site internet : <http://cgt.drifp59.free.fr/>

■ Adresse mail : cgt.drifp59@dgfip.finances.gouv.fr

■ Facebook : CGT Finances Publiques Nord ■ Twitter : @cgt_drifp59